

[Accessibilité : un appel à candidatures pour les réalisations exemplaires](#) [1]

Après les éditions 2011 et 2013, le ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer lance un appel à candidatures pour prendre connaissance des réalisations « exemplaires » qui « améliorent la qualité d'usage et de vie de nos concitoyens ». Pour cette troisième édition, seules les collectivités de moins de 10 000 habitants ayant réalisé des opérations d'aménagement en centre-bourg afin d'améliorer l'accessibilité peuvent concourir.

Les dossiers de réponse sont à envoyer le plus tard le 18 avril.

[En savoir plus](#) [2]

[Télécharger le dossier de candidature](#) [3]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/accessibilit%C3%A9-un-appel-%C3%A0-candidatures-pour-les-r%C3%A9alisations-exemplaires>

[2] <http://www.maire-info.com/article.asp?param=19369&PARAM2=PLUS>

[3] <http://www.maire-info.com/upload/files/xdossierdecandidature2016.pdf>